



Type d'aide	Aide au fonctionnement
Contexte	<p>La place prépondérante de l'information dans la société contemporaine, comme les nouveaux supports du numérique que sont les écrans de tout type, amènent à renouveler la question de la lecture considérée comme une pratique culturelle de référence. La lecture, fictionnelle ou documentaire, quel que soit son support, est une activité individuelle qui permet de prendre confiance en soi et est, à ce titre, un outil de développement personnel ; mais c'est aussi, une activité « sociabilisante », à forte valeur d'émancipation sociale. Incrire l'usage de la lecture dans l'environnement de ceux qui en sont éloignés participe d'une politique de solidarité tendant à réduire les inégalités de toutes sortes.</p> <p>Ainsi, le Conseil départemental réaffirme son engagement pour la pratique de la lecture et souhaite soutenir des projets dont l'objectif est de la rendre la plus familière possible.</p>
Objectifs départementaux	<ul style="list-style-type: none">• Intégrer la lecture dans les stratégies de développement culturel, d'inclusion sociale, d'insertion et inciter à prendre en compte la diversité des modalités de lecture ;• Stimuler des médiations innovantes, créatives, ludiques et développer le goût de la lecture ;• Accroître les pratiques de la lecture en prenant en compte les nouveaux usages ;• Faciliter l'accès aux écrits sous toutes leurs formes ;• Elargir les partenariats en faveur du développement de la lecture et de l'expression (écrite, orale, graphique, etc.).
Bénéficiaires	Personnes morales de droit public ou privé (hors entreprises), ayant au moins un an d'existence.
Principes	<p>Cet appel à projets concerne toute initiative qui se déroulera dans les Yvelines susceptible de favoriser la lecture pour qui ne la pratique que peu ou pas. Il s'agira, pour le porteur, d'imaginer le renouvellement des formes de sensibilisation traditionnelles, de convoquer des partenaires diversifiés et de favoriser un environnement désinhibant pour le public ciblé. Seront étudiées avec une attention particulière les actions dont les bénéfices (création de lien social, pratiques émergentes, partenariats impliqués) sont susceptibles de perdurer au-delà du temps de réalisation du projet.</p>
Critères d'éligibilité	<ul style="list-style-type: none">• Le projet s'appuie sur au moins 2 partenaires, incluant au moins un acteur de la chaîne du livre (auteur, éditeur, libraire, etc.) ou organisateur d'une manifestation littéraire ;• Le projet devra également s'appuyer sur une ou des bibliothèques du territoire impacté ;• Le projet présente une forme de médiation permettant de développer les pratiques de lecture ;• Le projet donne lieu à une production ;• Le projet affiche une ambition en terme de créativité dans sa conception, sa mise en œuvre ou dans les interventions programmées. <p>Un projet soutenu en 2019 et reconduit, ne peut être aidé en 2020.</p>
Règles de cumul	<ul style="list-style-type: none">• Cumulable avec une aide culturelle à l'investissement ;• Un seul projet « Incitalire » retenu par porteur et par an.
Montant de l'aide	<ul style="list-style-type: none">• taux : jusqu'à 30 % du coût du projet ;• plafond : 15 000 € ; plancher : 1 500 €, le coût du projet doit être d'un montant minimum de 5 000 €. <p>Restriction : montant de l'aide soumis aux règles de cofinancement du Code général des collectivités territoriales ; instruction des demandes dans la limite des crédits disponibles ouverts à ce titre au budget départemental.</p>

EXEMPLES DE PROJETS SOUTENUS

« **Les Petites Malles** » : à travers ce projet, l'association UDAF78 (Union Départementale des Associations Familiales des Yvelines) impulse une nouvelle dynamique de partenariat entre les différentes structures d'accueil de la petite enfance et les équipements culturels de la commune de Conflans-Sainte-Honorine. Celle-ci intègre la lecture dans une stratégie de développement culturel, d'inclusion sociale et d'insertion, en sensibilisant les bénévoles et en permettant l'accès aux livres dès le plus âge.

Montant de l'aide : 3 210 € ; territoire concerné : Seine Aval

« **La FabriKaBD** » porté par la ville de Verneuil-sur-Seine s'adresse aux collégiens de la cité, à ceux de Vernouillet et aux usagers de l'Espace Jeunes vernolien. Le projet renouvelle les formes traditionnelles de sensibilisation à la pratique du livre et de la lecture en associant les bénéficiaires au processus de création d'une bande dessinée. L'initiative vient en complément du salon de la BD que Verneuil-sur-Seine organise chaque année.

Montant de l'aide : 3 849 € ; territoire concerné : Seine Aval

COMMENT DEPOSER UN PROJET

Vous n'avez pas de compte utilisateur :

Vous devez tout d'abord créer un compte utilisateur sur le Portail des subventions du Conseil départemental, ouvert toute l'année, à l'adresse suivante : <https://partenaires.yvelines.fr/Extranet> et **obtenir un mot de passe** (compter une semaine maximum de délai) ;

Vous avez déjà créé un compte utilisateur :

Munissez-vous de votre mot de passe (identifiant ou mot de passe égaré : RdV sur la page d'accueil du portail) ;

Connectez-vous sur le portail et complétez le formulaire accessible du 1^{er} janvier au 14 février 2020 ;

Joignez-y les pièces à fournir ;

Validez le dépôt en ligne du dossier complet avant le 14 février 2020, minuit.

PROCESSUS DE SELECTION

Un **comité de sélection** composé d'élus, de personnes qualifiées et de référents du Département se réunit. Sur proposition de ce comité, l'**Assemblée départementale** décide des projets soutenus et vote l'attribution des aides.

CALENDRIER de la campagne*

Date limite de dépôt de la demande : 14 février 2020

Comité de sélection : avril 2020

Commission permanente du Conseil départemental : juin 2020

Signature d'une convention : juin / juillet 2020

Versement de l'aide : juillet / août 2020, en totalité

Transmission des indicateurs d'évaluation : mois suivant la réalisation du projet

*NB : le projet ne doit pas avoir débuté avant le vote de l'aide, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le comité de sélection.

CONTACT

monassistance.DAQV@yvelines.fr